



Les produits et services destinés à la Clientèle Diaspora

PRODUITS ET SERVICES	CONDITIONS	AVANTAGES
EPARGNE CORIS	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de la carte d'identité ou du passeport, ou la carte consulaire en cours de validité - 2 photos d'identité - Dépôt minimum : 25.000F CFA 	<ul style="list-style-type: none"> - Epargne rémunéré à 3.5% deux (02) fois l'an - Possibilité de versements et de retraits à tout moment sans frais ; - Versements en toute liberté en espèce, virement ou transfert ; - Peu servir à garantir l'octroi d'un crédit bancaire ; - L'entièreté de l'épargne est rémunérée - Possibilité de souscription aux services SMS Banking et E-Banking.
EPARGNE RUMMDE (UNIQUEMENT DESTINEE	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de la carte d'identité ou du passeport, ou la carte 	<ul style="list-style-type: none"> - Epargne rémunérée à 3,75% deux (02) fois l'an; - Possibilité de versements et de retraits à tout moment sans frais ;

AUX FEMMES)	<ul style="list-style-type: none"> consulaire en cours de validité - 2 photos d'identité - Dépôt minimum : 5 000F CFA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilité d'accès aux services bancaires - Peu servir à garantir l'octroi d'un crédit bancaire ; - Versements en toute liberté en espèce virement ou transfert ; - L'entièreté de l'épargne est rémunérée ; Possibilité de souscription aux services SMS Banking et E-Banking ;
COMPTE EPARGNE LEADER	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de la carte d'identité ou du passeport, ou la carte consulaire en cours de validité - 2 photos d'identité - Dépôt minimum : 5 000 000F CFA 	<ul style="list-style-type: none"> - Epargne rémunérée à 5% deux fois l'an, - Le compte est bloqué sur une durée de 3 ans avec possibilité de retrait mais pas en dessous du solde minimum des 5 000 000 FCFA. - Facilité d'accès aux services bancaires - NB: possibilité de versement sur les comptes . Si une rupture intervient avant le terme du contrat , les intérêts seront recalculés aux conditions du compte épargne coris
COMPTE EPARGNE VISION	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de la carte d'identité ou du passeport, ou la carte consulaire en cours de validité 	<ul style="list-style-type: none"> - Epargne rémunérée à 4% deux fois l'an, - Le compte est bloqué sur une durée de 3 ans avec possibilité de retrait mais pas en dessous du solde

	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photos d'identité - Dépôt minimum : 2 000 000F CFA 	<p>minimum des 2 000 000 FCFA.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilité d'accès aux services bancaires - NB: possibilité de versement sur les comptes. Si une rupture intervient avant le terme du contrat, les intérêts seront recalculés aux conditions du compte épargne coris.
EPARGNE LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un Compte Epargne Logement ; - Epargner sur 4 ans minimum avec un virement ou versement permanent mensuel de 25 000 FCFA ou par tout autre moyen à sa portée 	<ul style="list-style-type: none"> - Epargne Logement rémunéré à 4%; - Bénéficiaire d'un prêt immobilier au taux préférentiel de 7% HT
COMPTE BAYIRI	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un compte Epargne Coris et Epargne 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte Epargne Logement rémunéré à 4% et Epargne Coris à 3,5% ;

	<p>Logement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epargner sur 4 ans avec un virement permanent mensuel de 25 000 FCFA minimum du compte Epargne Coris vers le compte Epargne Logement ; - Signature d'une convention de service « Coris Epargne Logement » et d'un virement permanent ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaire d'un prêt immobilier au taux préférentiel HT de 7%
EPARGNE IMMO	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un compte Epargne IMMO - Epargner sur 2 ans minimum avec un virement ou versement permanent mensuel d'au moins 150 000 FCFA ou par tout autre moyen à sa portée 	<ul style="list-style-type: none"> - Une épargne rémunérée à 4% - Le client bénéficie d'un crédit immobilier dans la proportion de sa capacité d'endettement ou de la quotité cessible au taux préférentiel de 7% HT.

	<ul style="list-style-type: none"> - Signer une convention de service « Coris Epargne IMMO » 	
EPARGNE HABITAT	<ul style="list-style-type: none"> - Le client dispose d'un terrain nu - Epargner pendant 2 ans minimum avec un virement ou versement permanent mensuel d'au moins 250 000 FCFA ou par tout autre moyen à sa portée - Signer une convention de service « Coris Epargne Habitat » 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte épargne rémunéré à 4% - Bénéficiaire d'un crédit immobilier dans la proportion de votre capacité d'endettement ou de la quotité cessible au taux préférentiel de 7% HT ; - Bénéficiaire des services d'une agence immobilière pour la réalisation des travaux de construction.
EPARGNE INVESTMO	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un compte Epargne INVESTMO ; - Signer une convention avec l'agence immobilière ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte rémunéré à 3.5% - Le client dispose de fonds pour la réalisation de son projet immobilier - Compte Epargne INVESTMO rémunéré à 3.5% ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Emettre un ordre de virement au profit de l'agence immobilière à la réception des travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaire des services d'une agence immobilière pour la réalisation de votre projet immobilier sans avoir des contraintes de suivi de chantier.
E-CORIS	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de la fiche de souscription 	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation des opérations et du solde en ligne 24H/24H - Edition de relevé - Gratuité du service
MISE A DISPOSITION	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de la fiche de mise à disposition et de la lettre de décharge de responsabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre de l'argent à la disposition d'un membre de votre famille ou ami à partir de votre compte épargne - Coût : forfait de 5 900 FCFA - Temps de traitement 24H après réception de l'ordre et confirmation de la requête
VIREMENT SIMPLE	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de la fiche de virement et de la lettre de 	<ul style="list-style-type: none"> - Payer de l'argent à une personne physique ou morale via votre compte

	décharge de responsabilité	- Coût 1 180 FCFA TTC
VIREMENT PERMANENT	- Signature de la fiche de virement et de la lettre de décharge de responsabilité	- Traitement rapide - Coût de mise en place 8 850 FCFA TTC

PARTENAIRES DE TRANSFERT D'ARGENT

- RIA
- WORD REMIT
- SIGUE
- SMALL WORD OU CHOICE MONEY TRANSFERT
- BHS NEW YORK
- FINAM ou EXPRESS UNION (GABON)

NB : Coris Bank International est présente en **Côte d'Ivoire**, Tél : **0022520 20 94 50**, au **Mali**, Tél : **00223 207 059 00** et au **Togo** ; Tél : **0022822208282**. Vous y trouverez les mêmes produits et services.

Toutes ces opérations peuvent être traitées par mail, juste envoyez vos requêtes aux adresses ci-dessous :

E-mail : diaspora@coris-bank.com

Ou

Tél : 00226 70 21 83 16/ 00226 78 27 00 87/ 0026 25 49 10 00